



Productivité et innovation : les leviers d'une agriculture québécoise compétitive

MÉMOIRE DE

CropLife Canada

DANS LE CADRE DE LA

Consultation prébudgétaire 2025-2026

PRÉSENTÉ AU

Ministère des Finances

FÉVRIER 2025



Table des matières

1. Introduction et sommaire des recommandations	3
2. Contexte international.....	4
3. Productivité et compétitivité du secteur agricole	5
4. Un cadre réglementaire efficace et basé sur la science	6
5. Conclusion	7
Annexe 1 : Pratiques de gestion exemplaire de l'industrie phytologique	8



1. Introduction et sommaire des recommandations

CropLife Canada (CLC) est l'association commerciale nationale représentant les fabricants, développeurs et distributeurs pesticides et d'innovations issues de la sélection végétale, désignés communément comme « l'industrie phytologique ». Nos membres fournissent notamment aux agriculteurs des outils pour accroître leur productivité et adopter des pratiques plus durables.

Dans un contexte économique incertain, marqué par des tensions commerciales, la hausse des coûts de production et des défis réglementaires, il est crucial d'adopter des politiques économiques et fiscales qui favorisent l'innovation et la compétitivité du secteur agricole québécois.

Les recommandations présentées dans ce mémoire visent à assurer une agriculture plus productive, durable et résiliente, en s'appuyant sur la science et les meilleures pratiques internationales.

Recommandations principales

1. **Aligner les politiques agricoles sur les meilleures pratiques internationales** pour favoriser à la fois l'innovation, la productivité et la compétitivité, afin d'assurer la croissance du secteur agroalimentaire tout en répondant aux défis environnementaux et économiques.
2. **Renforcer la productivité et la compétitivité du secteur agricole québécois** en intégrant systématiquement un « test de compétitivité » dans les politiques économiques et fiscales afin de minimiser les impacts économiques négatifs et d'offrir aux producteurs québécois les outils pour se démarquer face à la concurrence internationale.
3. **Alléger le cadre réglementaire québécois** en éliminant les doublons administratifs et en harmonisant les exigences provinciales avec les standards fédéraux et nord-américains, permettant ainsi aux producteurs d'accéder aux outils essentiels à leur productivité sans lourdeurs inutiles.
4. **Favoriser l'adoption de pratiques agricoles innovantes et fondées sur la science** en soutenant financièrement l'intégration des technologies modernes, des innovations phytologiques et des pratiques agroenvironnementales exemplaires.
5. **Assurer une consultation continue des parties prenantes** de la chaîne de valeur bioalimentaire afin de garantir une meilleure coordination et collaboration entre les acteurs du milieu agricole.

2. Contexte international

À l'aube de l'élaboration du prochain budget du Québec, il est essentiel de considérer le contexte international dans lequel évoluent les chaînes de valeur agricoles. Dans une économie mondialisée, les décisions prises ici influencent directement la compétitivité des producteurs, tant à l'exportation que sur le marché local.

Les tensions commerciales avec les États-Unis, les mesures tarifaires punitives et l'incertitude entourant la renégociation de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) risquent d'exacerber la pression sur les producteurs québécois. Avec 60 % des exportations agroalimentaires canadiennes destinées aux États-Unis, la plupart des produits agricoles ont peu d'alternatives viables pour l'exportation.

Il est donc essentiel d'adopter des politiques agricoles pragmatiques, alignées sur les réalités mondiales, afin d'accroître la compétitivité du secteur tout en conciliant objectifs environnementaux et exigences économiques. Les ministres de l'Agriculture du G20¹ reconnaissent préconisent d'ailleurs des politiques basées sur la science, l'innovation technologique et la collaboration entre les parties prenantes pour assurer une productivité durable et une résilience accrue des systèmes agricoles.

En contradiction avec ces recommandations, l'exemple de la stratégie européenne « De la ferme à la table », abandonnée en raison de ses impacts économiques négatifs, démontre que des politiques trop restrictives peuvent nuire à la production agricole et accroître la dépendance aux importations. Cette stratégie, avant son abandon, a suscité de vives protestations parmi les producteurs agricoles européens en raison de son impact économique négatif. Des études² ont mis en évidence les risques d'un encadrement trop rigide des outils de protection des cultures, qui pourrait non seulement fragiliser la production agricole, mais aussi accentuer la dépendance aux importations et menacer la sécurité alimentaire en réduisant l'offre de produits de qualité sur le marché.

Dans un monde où les pressions environnementales et économiques s'intensifient, il est crucial d'éviter un modèle agricole trop restrictif et de privilégier une approche pragmatique et axée sur l'innovation. Cela inclut le maintien d'une gamme diversifiée de technologies et de pratiques permettant de soutenir des systèmes de production efficaces et résilients.

CropLife Canada recommande que le Québec s'inspire des meilleures pratiques internationales pour élaborer des politiques économiques et fiscales agricoles qui soutiennent l'innovation, la productivité et la compétitivité du secteur.

¹ [G20 Agriculture Ministers Declaration, 2024](#)

² [Emmanuelle Ducros, World food crisis: between withdrawal and responsibility, Europe must choose, 2022](#)

3. Productivité et compétitivité du secteur agricole

La productivité et la compétitivité du secteur agricole doivent être au cœur des politiques économiques et fiscales du Québec. Maximiser les rendements, réduire les coûts de production et assurer la compétitivité des entreprises agricoles sont essentiels pour la pérennité du secteur et la sécurité alimentaire.

L'optimisation de la productivité sur une même superficie permet aux agriculteurs de maximiser leurs rendements, de réduire les coûts et d'accroître leur compétitivité tout en assurant la rentabilité à long terme de leurs exploitations. Grâce aux innovations en sciences végétales, comme les cultures biotechnologiques et les pesticides, les agriculteurs canadiens peuvent produire les mêmes volumes sur une superficie 44 % moins grande que sans ces produits, tout en évitant des pertes de rendement pouvant atteindre 61 % pour certains fruits et légumes³.

Il faut aussi rappeler que la pression parasitaire augmente, ce qui présente un risque pour la productivité des agriculteurs d'ici si les mesures de phytoprotection ne sont pas adaptées. Le Plan d'agriculture durable 2020-2030 souligne d'ailleurs que les changements climatiques accentuent ces pressions, nécessitant des solutions adaptées pour maintenir la productivité⁴.

Afin de rester compétitifs, les producteurs québécois doivent avoir accès à des outils technologiques modernes et à des pratiques innovantes leur permettant de rivaliser sur les marchés internationaux. Pourtant, notons qu'en huit ans, la progression de la productivité du secteur agricole au Québec a décliné, passant de la moyenne canadienne au dernier rang⁵. Face à une conjoncture mondiale marquée par des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, une augmentation des coûts de production et une pénurie de main-d'œuvre, les entreprises agricoles d'ici doivent plus que jamais optimiser l'utilisation de leurs ressources pour améliorer leur productivité et rester compétitives⁶.

Pour que les entreprises agricoles d'ici demeurent productives et compétitives, tout en préservant l'environnement et en favorisant la sécurité alimentaire, elles doivent avoir accès à plusieurs éléments essentiels, notamment :

- Des **innovations en matière de sélection végétale** pour faire face aux impacts anticipés des changements climatiques.

³ [CropLife Canada, Aider le Canada à croître, 2020](#)

⁴ [Gouvernement du Québec, Plan d'agriculture durable 2020-2030, 2020](#)

⁵ [Le Bulletin des agriculteurs, Le Québec bon dernier pour la productivité agricole au Canada, 2023](#)

⁶ [BioClips du MAPAQ, La productivité du travail dans le secteur agricole, 2023](#)

- Des **solutions de protection des cultures** efficaces et sécuritaires pour gérer et se défendre contre les espèces envahissantes et les nouvelles pressions des ravageurs.

À ceci s'ajoute l'importance d'intégrer la productivité et la compétitivité du secteur agricole québécois dans les politiques économiques et fiscales. Toute nouvelle politique ou réglementation devrait faire l'objet d'une évaluation rigoureuse de son impact sur la compétitivité du secteur, en mettant en place un « test de compétitivité » avant son adoption. Cette approche permettrait d'identifier les effets potentiels sur les coûts de production, la rentabilité des exploitations et la capacité des agriculteurs à rivaliser sur les marchés locaux et internationaux. Lorsque des impacts négatifs sont anticipés, des approches réglementaires alternatives devraient être explorées afin d'atteindre les objectifs visés tout en limitant les conséquences négatives sur la compétitivité du secteur. Dans un contexte de perturbations économiques, de hausse des coûts et de pénurie de main-d'œuvre, il est primordial que le cadre politique et réglementaire soutienne la croissance et l'innovation plutôt que de les freiner.

CropLife Canada recommande d'intégrer la productivité et la compétitivité du secteur agricole québécois dans les politiques économiques et fiscales afin de produire plus et d'offrir aux producteurs agricoles d'ici les moyens de se démarquer face à la concurrence internationale.

4. Un cadre réglementaire efficace et basé sur la science

Un cadre réglementaire efficace et basé sur la science est essentiel pour soutenir la compétitivité des producteurs agricoles québécois. Toutefois, l'accumulation de normes administratives et réglementaires au fil des années a alourdi considérablement les obligations des agriculteurs, réduisant leur accès à des produits sécuritaires et efficaces pour protéger leurs cultures.

Les produits antiparasitaires utilisés au Canada sont rigoureusement évalués par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA), qui s'appuie sur l'expertise de plus de 400 scientifiques. Or, le Québec a progressivement ajouté des couches réglementaires inspirées du modèle européen – aujourd'hui remis en question – qui entravent le travail des producteurs sans bénéfices démontrés.

Le cadre réglementaire québécois impose des exigences uniques aux producteurs, les désavantageant face à leurs concurrents d'ailleurs au Canada et en Amérique du Nord. Chaque année, les agriculteurs doivent par exemple obtenir une prescription et une justification d'un agronome pour l'utilisation de pesticides et de semences enrobées de néonicotinoïdes, même si les conditions justifiant leur usage restent inchangées.



Ces contraintes administratives et financières pèsent sur la compétitivité des producteurs québécois sans bénéfices significatifs en matière de protection de l’environnement ou de gestion des risques agricoles – d’autant plus que l’industrie met déjà en œuvre plusieurs initiatives pour renforcer les pratiques de gestion exemplaires qui s’appuient sur une approche scientifique (voir Annexe 1).

En favorisant un cadre réglementaire allégé et aligné sur la science le Québec permettra à ses producteurs agricoles d’accéder aux outils essentiels à leur productivité, d’innover et de renforcer leur compétitivité sur la scène nationale et internationale.

CropLife Canada recommande d’intégrer une approche favorisant l’adoption de pratiques agricoles innovantes et fondées sur la science dans les politiques économiques et fiscales du Québec, tout en allégeant le cadre réglementaire pour éliminer les dédoublements administratifs et mieux aligner les exigences provinciales avec les standards fédéraux et nord-américains. À cet effet, CropLife Canada recommande plus précisément de :

- **Harmoniser la classification** des pesticides dans la réglementation québécoise avec celle du gouvernement fédéral pour simplifier le cadre réglementaire.
- **Abroger le système de justification-prescription** pour réduire les lourdeurs administratives.
- **Soutenir l’adoption de ces pratiques exemplaires et basées sur la science** grâce à des incitatifs économiques et fiscaux adaptés.

5. Conclusion

CropLife Canada réaffirme son engagement à collaborer avec le gouvernement du Québec pour développer des politiques économiques et fiscales qui renforcent la compétitivité du secteur agroalimentaire dans un contexte marqué par l’incertitude, la hausse des coûts et les défis commerciaux. Miser sur l’innovation et la science est essentiel pour assurer à la fois la productivité, la durabilité et la sécurité alimentaire.

Le succès du secteur repose sur une collaboration efficace avec tous les acteurs de la chaîne agro-alimentaire, incluant l’industrie des intrants agricoles et des innovations phytologiques. CropLife Canada demeure engagée à mettre à profit son expertise et ses initiatives pour bâtir une agriculture québécoise plus résiliente et adaptée aux défis actuels et futurs.

CropLife Canada recommande d’assurer une consultation continue de toutes les parties prenantes de la chaîne de valeur agro-alimentaire afin de garantir une meilleure coordination et collaboration entre les acteurs du milieu agricole.

Annexe 1: Pratiques de gestion exemplaire de l'industrie phytologique

L'industrie met en œuvre plusieurs initiatives pour renforcer les pratiques de gestion exemplaire, notamment :

- **L'Association pour les normes d'entreposage des produits agrochimiques (ANEPA)**, une initiative de l'industrie consacrée à l'amélioration continue de l'entreposage des produits agrochimiques au Canada.
- **Les Normes de gouvernance de l'agriculture protégée**, soit une série de protocoles vérifiables qui ont pour but d'aider les exploitants en agriculture protégée (i.e. en serre) à identifier et à atténuer les risques associés à l'application des pesticides et ainsi améliorer de manière continue l'environnement, la santé et de la sécurité.
- **Le programme de formation Conseiller certifié en science des cultures**, qui répertorie un ensemble de normes nationales élaborées expressément pour les personnes qui conseillent les producteurs, les distributeurs et le public en matière de produits de protection des cultures.
- **L'initiative Gérer la résistance maintenant**, qui vise à éduquer et encourager les producteurs dans l'adoption de stratégies qui réduiront la résistance aux herbicides, aux fongicides et aux insecticides
- **AgriRécup, un programme de responsabilité élargie des producteurs (REP)** qui vise le recyclage des plastiques agricoles, incluant les contenants et emballages de pesticides.